



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"JAZZ ET CONTES" PAR LA COMPAGNIE
COEURS BATTANTS DANS LA SALLE DES
ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE LE
SAMEDI 30 AVRIL 2022 A 17H**

**DÉCISION N° DM-22-156
EN DATE DU 04 MAI 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la Compagnie Cœurs battants représentée par Madame Anne Laure Monasse, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé 2, villa Etienne Dolet – 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS, le samedi 30 avril 2022 à 17h dans la salle des Académiciens située à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec Compagnie Cœurs battants représentée par Madame Anne Laure Monasse, en sa qualité de présidente, dont le siège social est situé 2, villa Etienne Dolet – 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Jazz et contes », le samedi 30 avril 2022 à 17h dans la salle des Académiciens située à Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille deux cents euros (1200,00 € T.T.C.) la représentation ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220504-lmc1H9509H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/05/2022
Date de Publication : 04/05/2022